

Février 2021

Lettre d'informations n°12

80 adhérents pour l'année 2020, nous l'avons comme objectif, nous y sommes parvenus.

Un seul adhérent 2019 n'a pas reconduit son adhésion. Merci à toutes et à tous pour cette confiance qui encourage le collectif départemental dans son activité.

Bien évidemment, nous espérons que notre progression puisse se poursuivre, et qui implique :

- le renouvellement des adhérents de 2020,
- des adhésions nouvelles individuelles et collectives.

Pour y parvenir le collectif, avec le soutien de l'Union Départementale fera de nouveau la preuve de l'utilité de son action au service des organisations CGT avec cet objectif fondamental, **préserver et faire vivre notre patrimoine syndical et au cœur les archives syndicales d'hier d'aujourd'hui et demain.** Documents papiers et numériques.

Les formations de militantes et militants, programmées pour 2021 constituent une contribution très importante.

Nous insistons pour obtenir des participations, car il est impératif de multiplier le nombre de camarades rapidement formés.es pour aider dans le syndicat, l'UL etc... à se préoccuper de l'archivage papier et numérique.

Annoncées depuis plusieurs semaines, par divers canaux d'information syndicale, seulement 2 candidatures nous sont parvenues pour la date du 15 avril. Notre un objectif de participation est de 10.

Activité Départementale

Maison du Peuple de Fougères



L'action se poursuit, en vue de parvenir à une réhabilitation de ce patrimoine syndical au même titre que les sites industriels réhabilités par la ville de Fougères depuis de nombreuses années. Il n'y a pas que le château et les entreprises de la chaussure, lieu de la monarchie et du patronat.

Sous la responsabilité de l'Union Locale de Fougères, un collectif se réunit régulièrement pour faire le point et proposer des initiatives.

Suite à une récente réunion, le collectif a pu visiter le bâtiment de la Maison du Peuple qui date de 1908 (inauguration). Le bâtiment est actuellement détenu par une compagnie foncière Parisienne qui en avait fait l'acquisition dans l'achat d'un lot de foncier sur la ville de Fougères avec pour perspective la vente et une spéculation immobilière à des promoteurs ou des particuliers.

Pour les militant.es présent.es à cette visite, l'émotion était bien présente.

Nous venons de remettre les pieds dans une Maison construite par des syndiqués CGT que nous avons été contraints après 15 ans de procédure judiciaire de céder aux militant.es CGT qui à la scission de 1947 avaient quitté la CGT pour FO.

Au cours de cette visite, la délégation a pu vérifier malgré la vétusté et les dégâts d'un incendie récent de la toiture, ce qui était l'architecture et la conception de la Maison du Peuple à partir des photos de l'époque.

Vue l'état des lieux, il y a urgence à ce que des dispositions soient prises pour éviter une aggravation irréversible.

Le collectif a proposé à l'UL :

- de s'adresser de nouveau à la Municipalité de Fougères,
- de constituer une association ouverte avec pour but : - de rassembler et d'agir avec des associations locales qui ont également souhaité une réhabilitation de la Maison du Peuple, comme espace culturel avec en son sein son historique au cœur du mouvement social,
- tenir dès que cela sera possible une conférence publique sur la place de la Maison du peuple dans l'histoire du mouvement ouvrier Fougérais.

Maison du peuple de St Malo



Centenaire en 2020 avec la réalisation d'une exposition à cette occasion réalisée par l'Association des amis de la maison du peuple mise en place pour contribuer à sa construction.

La situation sanitaire a malheureusement perturbée toutes les initiatives prévues à cette occasion : Inauguration et visite de l'expo à la Maison du peuple, pièce de théâtre avec des militant.es du pays malouins, publication etc.....

Celles-ci se réaliseront dès que la situation le permettra et qui seront associées au financement des travaux de rénovation qui se poursuivent en surmontant toutes les embûches administratives et la recherches de financements nécessaires.

La souscription militante est toujours nécessaire, en rappelant que celle-ci ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu et à verser à l'Association « Maison du Peuple » 13 avenue Jean Jaurès 35400 St MALO

Maison du peuple de Rennes (Salle de la cité)

Les initiatives prévues et notamment une assemblée de militants.es suivie de la pause d'une plaque commémorative pour rappeler les bâtiments de la Maison du Peuple inaugurée en 1938 et démolis en 2013 n'ont pas pu se tenir.

Nous espérons que cette initiative puisse se réaliser en Juin à l'initiative de l'Union Départementale.

Une salle de la cité qui sera également utilisée pour la tenue de la Conférence Régionale CGT les 18 et 19 juin 2021. Les militants.es CGT de toute la Bretagne auront donc l'occasion pour certain.es de pénétrer dans ce lieu historique du patrimoine syndical.

Dans notre activité,nous avons également en cours :

- Les recherches d'informations et de documents sur l'historique de l'activité syndicale et revendicative sur le Pays de Vitré.
- La réalisation d'un inventaire des dossiers numérisés,
- La mise à jour de l'inventaire des Archives stockées dans les locaux Bd du Portugal

Et en perspective :

- La numérisation des cassettes vidéo dont nous disposons,
- la mise à jour des années 2018 -19 – 20 – 21 de la brochure de l'Union Départementale 1852 – 2018 dans la perspective du congrès des 2022



150^{ém} anniversaire de la commune de Paris

2021 est l'année du cent cinquantième anniversaire de la Commune de Paris.

Rarement un épisode aussi bref aura laissé une empreinte si grande, et pas seulement en France. Dans un contexte tragique de défaite et d'occupation, la Commune fut une tentative inédite de pouvoir populaire, portée par l'espérance de la « vraie République », de la « République démocratique et sociale » où l'égalité et la souveraineté populaire ne seraient pas des mots creux.

L'assemblée parisienne élue le 26 mars 1871 a promu l'autonomie municipale, la séparation de l'Église et de l'État, la gratuité et la laïcité de l'enseignement pour les filles comme pour les garçons. Elle a conforté l'idée de l'égalité femme-homme, ouvert l'accès aux responsabilités aux étrangers, au nom de la « République universelle ». Elle a affirmé le droit des catégories populaires à la culture et au « luxe communal ». Elle a poussé plus loin qu'en 1848 l'idée du droit au travail et d'un droit social.

En bref, la Commune de Paris a laissé entrevoir ce que pouvait être une politique publique de

l'égalité, de la citoyenneté active et de l'émancipation individuelle et collective. L'objectif est de mettre en évidence le caractère universel et profondément actuel du message porté par les communardes et les communards qui ont lutté - parfois jusqu'à la mort- pour leur idéal.

Plusieurs événements sont prévus au printemps prochain, si la situation sanitaire le permet : Conférences, expositions, spectacles, films, déambulations...

Sur le sujet nous vous adresserons dans les prochains jours :

- *Un document extrait du cahier de l'IHS CGT d'Ille de France.*
- *Un texte de cette période en Bretagne, extrait de l'ouvrage de Claude GESLIN, Universitaire de Rennes II. « Le syndicalisme ouvrier en Bretagne jusqu'à la première guerre mondiale »*

Journées Départementales de formation sur l'archivage

Journée du 15 avril 2021 - Journée du 18 novembre 2021

Nom.....Prénom.....

Adresse postale.....

Adresse mail.....

Organisation.....

Document à adresser à IHS CGT, 31 Bd du Portugal CS 90837 – 35028 Rennes Cedex 2

Bulletin d'adhésion à l'IHS CGT Bretagne 2021

Cotisation annuelle individuelle 35 euros – Cotisation annuelle collective 45 euros – Cotisations de soutien 60 euros

Organisation CGT.....

Nom, Prénom.....

Adresse.....
.....

Courriel.....Téléphone.....

Bulletin d'adhésion à adresser à IHS CGT, 31Bd du Portugal CS 90837 – 35028 Rennes Cedex 2